



BULLETIN DE PARTICIPATION

(Les dossiers seront traités dans l'ordre d'arrivée) Date limite d'inscription : **le 11 juin 2021**

Nom et prénom :

Pseudo d'artiste :

Téléphone :

Siret :

Type d'œuvres :

L'exposition se situe à la Halle aux Poissons à Marans du lundi 5 juillet au dimanche 11 juillet.

Les conditions techniques : horaires et conditions d'installation et de désinstallation seront communiquées dès que la ville de Marans nous les communiquera.

L'exposition est ouverte à toute discipline : peinture, dessin, gravure, sculpture, photo.... Il n'y a pas de thème imposé. L'exposition est réservée aux adhérents de l'association Gaspert.

La participation aux frais de la salle est fixée à 30 euros.

En tant qu'artiste exposant, je m'engage à tenir une permanence d'au moins une matinée ou une après-midi. Je certifie être l'auteur unique des œuvres exposées. Je cède mes droits de représentation et d'exploitation de l'image de mes œuvres pour toute la durée de l'exposition et les suites qui en découlent, sans aucune contrepartie. L'association Gaspert décline toute responsabilité concernant les œuvres exposées en cas de perte, de vol ou de dégradation.

Je m'engage également à respecter les consignes sanitaires en vigueur : notamment la mise à disposition de gel hydro alcoolique et le port du masque...Toute modification pourra avoir lieu en fonction des réglementations sanitaires

Dans la mesure du possible, je préfère :

une table **OU** **une grille**

L'artiste s'engage à recouvrir la table ou la grille avec son propre matériel (tissu ou papier blanc ou noir uniquement).

Date : / /2021

Signature :